



« Pilote de dispositifs participatifs »

Programme prévisionnel* de la formation 2019-2020

50 jours de formation en centre repartis en 14 modules de septembre 2019 à juillet 2020

- Module 1 : Maîtriser la notion de participation : les différentes approches, les différents niveaux, les enjeux actuels, comprendre le positionnement des acteurs (3 jours)
- Module 2 : Analyser une demande, concevoir un dispositif de concertation ou de consultation et son évaluation (5 jours)
- **Module 3 : Préparer, conduire et exploiter un entretien individuel ou semi-collectif (3 jours)***
- Module 4 : Devenir un praticien réflexif (4 jours)
- Module 5 : Préparer et animer un processus de concertation (4 jours)
- **Module 6 : Consolider ses écrits professionnels (2x1 jour)***
- Module 7 : Préparer et animer un processus de consultation (3 jours)
- Module 8 : Concevoir et animer les réunions selon une approche participative (4 jours)
- Module 9 : Prévenir et réguler les conflits (2x2 jours)
- **Module 10 : Repères pour communiquer dans un dispositif participatif (2 jours)***
- Module 11 : Réguler un dispositif : assurer le suivi, alerter, proposer, ajuster (3 jours)
- Module 12 : Positionner sa structure dans le domaine des dispositifs participatifs (4 jours)
- **Module 13 : Découvrir les usages possibles des technologies numériques en animation (1 jour)***
- **Module 14 : Maîtriser les outils participatifs (2 jours)***

* modules « optionnels » permettant de construire éventuellement des parcours « réduits » en fonction de l'expérience des participants

Une mission d'ingénierie : 140 heures à réaliser entre novembre 2019 et juillet 2020

Ces 140 heures, qui pourront être réalisées en plusieurs périodes, seront consacrées à la réalisation d'une mission d'animation en situation réelle. Il sera possible pour les participants de réaliser ces périodes au sein de leur structure si la mission est nouvelle, ou à conduire pour une autre organisation. Complément indispensable pour l'acquisition des compétences recherchées dans une perspective de professionnalisation.

Chaque participant dispose de 10h d'accompagnement individualisé et à distance par un professionnel expérimenté pour la réalisation de cette mission.

La réalisation et la soutenance d'un écrit professionnel

La mission d'ingénierie donne lieu à la production d'un écrit professionnel qui est soutenu en fin de formation devant un jury composé de professionnels et de représentants de l'AFB et de l'Ifrée. Cette soutenance est l'élément essentiel de la validation de la formation.

** L'équipe de formateurs se réserve le droit de procéder à quelques modifications si nécessaire. Les modules et dates définitives seront mentionnés dans la convention de formation.*

Le calendrier prévisionnel* 2019-2020

Semaine 1 : du lundi 16 au vendredi 20 septembre 2019

Se situer dans la formation Présentations des coordinateurs, des participants, du référentiel d'activités et du parcours de formation. 1 jour	Module 1 : Maîtriser la notion de participation Histoire – principes – enjeux 3 jours	Se situer dans la formation Présentation de la mission d'ingénierie et du référentiel d'évaluation. 1 jour
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Semaine 2 : du lundi 14 au vendredi 18 octobre 2019

Module 2 : Analyser une demande, concevoir un dispositif de concertation ou de consultation et son évaluation 2 jours	Module 3 Préparer, conduire et exploiter un entretien individuel ou semi-collectif 3 jours
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Semaine 3 : du lundi 18 au vendredi 22 novembre 2019

Module 2 (suite) : Analyser une demande, concevoir un dispositif de concertation ou de consultation et son évaluation 3 jours	Module 4 : Devenir un praticien réflexif : Participation à des rencontres de professionnels 2 jours
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Semaine 4 : du lundi 16 au vendredi 20 décembre 2019

Point sur les missions d'ingénierie 1 jour	Module 5 : Préparer et animer un processus de concertation 4 jours
----------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------

* L'équipe de formateurs se réserve le droit de procéder à quelques modifications si nécessaire. Les modules et dates définitives seront mentionnés dans la convention de formation.

Le calendrier prévisionnel* 2019-2020 (suite)

Semaine 5 : du lundi 20 au vendredi 24 janvier 2020

Module 6 : Consolider ses écrits professionnels 1 jour	Module 7 : Préparer et animer un processus de consultation 3 jours	Module 4 : Devenir un praticien réflexif (suite) 1 jour
----------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

Semaine 6 : du lundi 24 au vendredi 28 février 2020

Régulation des parcours de formation 1 jour	Module 8 : Concevoir et animer les réunions selon une approche participative 4 jours
-----------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------

Semaine 7 : du lundi 23 au vendredi 27 mars 2020

Module 4 : Devenir un praticien réflexif (suite) 1 jour	Module 9 : Prévenir et réguler les conflits 2 jours	Module 10 : Repères pour communiquer dans un dispositif participatif 2 jours
-----------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------

Semaine 8 : du lundi 20 au vendredi 24 avril 2020

Module 11 : Réguler un dispositif : assurer le suivi, alerter, proposer, ajuster 3 jours	Module 12 : Positionner sa structure dans le domaine des dispositifs participatifs 2 jours
--------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------

* L'équipe de formateurs se réserve le droit de procéder à quelques modifications si nécessaire. Les modules et dates définitives seront mentionnés dans la convention de formation.

Le calendrier prévisionnel* 2019-2020 (suite)

Semaine 9 : du lundi 08 au vendredi 12 juin 2020

Module 9 : Prévenir et réguler les conflits (suite) 2 jours	Epreuve sur table Préparation des écrits professionnels 1 jour	Module 13 : Découvrir les usages possibles des technologies numériques en animation 1 jour	Module 6 : Consolider ses écrits professionnels (suite) 1 jour
-----------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------

Semaine 10 : du lundi 06 au vendredi 10 juillet 2020

Module 14 : Maîtriser les outils participatifs 2 jours	Module 12: Positionner sa structure dans le domaine des dispositifs participatifs (suite) 2 jours	Evaluation de la formation et préparation du jury 1 jour
------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------

* L'équipe de formateurs se réserve le droit de procéder à quelques modifications si nécessaire. Les modules et dates définitives seront mentionnés dans la convention de formation.



Présentation de la mission d'ingénierie

Il s'agit d'une intervention à réaliser au sein de votre structure ou pour une autre structure d'une durée de 140h.

Place dans le dispositif de formation et de certification

La mission d'ingénierie fait partie du processus de formation elle revêt donc un caractère obligatoire. C'est au cours de cette mission que vous mobiliserez les différentes ressources méthodologiques et notionnelles acquises en formation et que vous développerez vos compétences de pilotes de dispositifs.

A ce titre c'est un des éléments clés du dispositif de formation et d'évaluation :

- la préparation et le suivi des activités réalisées pendant cette mission donneront lieu à des temps de travail avec les formateurs et les personnes en charge de votre accompagnement individuel,
- l'écrit professionnel que vous aurez à présenter lors du jury de fin de formation portera pour l'essentiel sur la présentation et l'analyse des activités conduites lors de cette mission d'ingénierie.

Les compétences qui ne pourront pas être mises en œuvre dans le cadre de la mission d'ingénierie donneront lieu à d'autres modalités d'évaluation qui seront organisées pendant la formation.

Ce que doit être cette mission d'ingénierie

La mission doit se réaliser dans le cadre d'un dispositif participatif avec un commanditaire identifié.

La finalité de la mission doit relever :

- d'une logique de concertation : permettre à des parties prenantes de parvenir à un accord dans le cadre d'un dialogue. L'accord pourra porter sur des objets de nature différente : orientations ou projet d'actions par exemple,
- d'une logique de consultation : permettre à un groupe de personnes de formuler, toujours dans le cadre d'un dialogue, un avis collectif sur une problématique.

La mission d'ingénierie doit comporter obligatoirement des activités de réalisation intégrant à chaque fois un travail de préparation, de mise en œuvre et de valorisation (compte rendu, synthèse, formalisation...) :

- entretien de recueil de la demande avec un demandeur,
- entretiens de diagnostic préalable auprès de parties prenantes (dans le cas d'une concertation)
- entretien de contractualisation d'une intervention
- animation de séances de concertation (instance de travail),
- animation de séances de consultation (instance de travail),
- animation de réunions d'instance de régulation et de décision.

Elle donnera lieu à une convention tripartite entre la structure demandeuse, l'Ifrée et vous. Ce document contractuel précisera les attendus de la mission ainsi que ses conditions de réalisation.

Votre intervention comprendra à minima

- 1 l'analyse de la demande,
- 2 la formalisation d'une proposition d'intervention,
- 3 sa négociation auprès du demandeur et la contractualisation,
- 4 une mise en œuvre partielle (animation des instances de travail et de décision)

Vous serez accompagné pour la réalisation de cette mission par des professionnels expérimentés dans les domaines de la concertation, de la consultation, de la participation citoyenne en fonction de vos missions d'ingénierie et des possibilités.



Présentation de l'écrit professionnel

L'écrit professionnel est la modalité la plus importante du processus d'évaluation. Ce document traite ou rend compte de :

- votre projet professionnel,
- la mission d'ingénierie que vous avez réalisée,
- de l'analyse que vous en faites.

Il sera élaboré avec l'aide de votre accompagnateur.

Il sera le support de votre entretien d'évaluation devant le jury de la formation.

Sommaire

Partie I : Présentation de l'intervenant :

3 à 4 pages

- ⇒ de son parcours,
- ⇒ de son projet

Partie 2 : La mission d'ingénierie :

45 à 90 pages

- ⇒ **Cadre** de la mission
 - Contexte, demandeur, demande
 - Processus d'analyse de la demande : modalités de recueil d'informations et traitement
 - Proposition d'intervention
 - Négociation et contractualisation
- ⇒ **Réalisation** de la mission (dont la régulation)
 - Dispositif construit : étapes, objectifs visés, modalités et instances proposées, acteurs sollicités, liens envisagés.
 - Ensemble des activités réalisées (étapes franchies, modalités et outils activés, productions réalisées...) « ce que j'ai animé et comment » ?
 - Zoom sur un ou deux moments clés de l'intervention
- ⇒ **Analyse** de l'intervention (deux dimensions à investir)
 - : identifier ses réussites, ses difficultés et élaborer les pistes de solutions. Raisonner en termes de « si c'était à refaire ... ».
 - : produire une analyse de la mission d'ingénierie : compréhension du positionnement des acteurs, des résultats produits, du processus réalisé en particulier du point de vue de la participation des parties prenantes...en utilisant les outils, les concepts présentés ou acquis durant la formation.

Partie 3 : Regard, analyse du parcours personnel de formation :

3 à 4 pages

- ⇒ Ce que je retire de la formation : acquis, points clarifiés, points à consolider,
- ⇒ Mes perspectives : mon projet professionnel demain

Critères d'évaluation

- Respect du processus d'analyse de la demande
- Adaptation de la méthodologie proposée au contexte et aux acteurs
- Pertinence de l'analyse et des pistes d'amélioration
- Respect des consignes liées à l'écriture professionnelle
- Lisibilité du document (public ciblé des professionnels)
- Mobilisation des outils d'analyse et des concepts vus pendant la formation